



CONTRAT TERRITORIAL
D'ÉDUCATION
ARTISTIQUE ET CULTURELLE

APPEL À PROJET

CTEAC – Creuse Confluence

2026 – 2027

« *Un esprit libre dans un geste libre* »





Le geste (Définition Le Robert)

1. Mouvement du corps (bras, mains, tête) révélant un état d'esprit ou visant à exprimer ou exécuter quelque chose.

2. (Au figuré) Acte, action. Un geste d'autorité, de générosité.

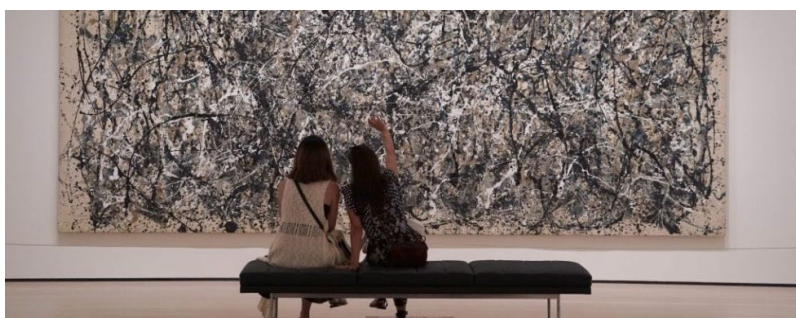
Cet appel à projets s'inspire de **Jackson Pollock (1912–1956)**, figure majeure de l'expressionnisme abstrait américain.

Avec son « **action painting** » et sa technique du dripping (projections de peinture), Pollock a placé le geste au cœur de la création artistique : entre chaos apparent et maîtrise corporelle.

Le geste fait partie de notre vie quotidienne, professionnelle, artistique, intime. Souvent mécanique et automatique (aseptiser une seringue, tremper un pinceau, bercer un bébé...), il peut aussi être traditionnel, rituel ou symbolique.

Dans un monde où tout s'accélère et se fragmente — où l'on passe, selon Jean-François Dortier, du je triomphant au moi éclaté — le geste inscrit dans une tradition peut permettre de se réappropriier un sentiment d'appartenance. C'est ce que Daniel Sibony appelle un geste d'existence ou l'événement d'être.

En art, le geste est le rite par lequel l'artiste arrache des moments au flux du temps : faire corps, faire territoire, inscrire — par le pinceau, le corps dansant, la main sculptant.



La thématique de cette édition explore la liberté liée au geste, sous plusieurs angles complémentaires :

Le geste créatif : contrainte ou liberté ?

L'artisan-ne ou l'artiste qui martèle, sculpte, peint, joue est-il-elle prisonnier-ère de son matériau, de ses outils, de son texte ou de sa scène ? Ou bien la contrainte libère-t-elle la créativité ?

« Et si l'innovation se déployait dans le geste et non dans la pensée ? »

— Anne-Sophie Moreau, philosophe (dans la lignée de Kant : « La main est la fenêtre ouverte sur l'esprit »)

« La liberté est dans le geste : écrire. Emprisonnés même, on peut encore écrire sur les murs, faire signe de liberté. »

— Claude Jasmin, Rimbaud, mon beau salaud, 1969

« Le geste c'est l'initial, c'est la présence de l'individu... c'est de la courbure, de la souplesse. »

— Michel Guérin, philosophe, France Culture, 2012



Le geste de résistance

Le geste de résistance porte en lui une forme radicale de liberté. Il est action, et parfois au prix de la vie de celui ou celle qui l'accomplit.

Antigone (Sophocle / Anouilh)

Enterrer son frère en défiant les lois du roi Créon. Premier geste de résistance non-violente féministe de la littérature occidentale.

Mouvement « Femme, Vie, Liberté » (Iran)

Enlever son voile est un acte révolutionnaire face au régime autoritaire. Depuis l'arrestation et la mort de Mahsa Amini en 2022, ce geste a coûté la vie à des centaines de femmes et d'hommes.

Le geste et la liberté de l'autre

Dans quelle mesure le geste respecte-t-il la liberté d'autrui ?

- Le geste pédagogique, médical ou parental impose-t-il son diktat sans se soucier de l'autre ?
- Le geste rituel peut-il aller jusqu'à priver l'autre de liberté ? Exemple extrême : le Sati, immolation forcée d'une veuve sur le bûcher de son mari, pratiqué encore en 1987 au Rajasthan.



Critères du projet

Votre projet peut s'emparer du geste sous l'un ou plusieurs de ces angles :

- Geste professionnel ou artisanal
- Geste créatif artistique
- Geste parental
- Geste rural
- Geste adapté (accompagnement, handicap)
- Geste de solidarité
- Geste de résistance, d'autodéfense intellectuelle, sociale ou physique

Votre projet devra impérativement :

- Prendre en compte les spécificités du territoire de Creuse Confluence
- Associer, dans la mesure du possible, différentes populations du territoire
- Viser l'intergénérationnalité
- S'ouvrir en direction des personnes empêchées ou en situation de précarité

MODALITÉS DE CANDIDATURE

CTEAC – Creuse Confluence
2026 – 2027

Cet appel à projets d'Éducation artistique et culturelle s'inscrit dans le cadre de la Convention territoriale 100% EAC (CTEAC), signée en 2024 par la Communauté de communes Creuse Confluence avec les ministères de la Culture et de l'Éducation nationale.

Objectifs de la convention

- Permettre l'accès à l'art et à la culture à tous les habitants, en priorité aux enfants, aux jeunes et aux publics éloignés de la culture
- Créer une cohésion sociale et territoriale
- Proposer des projets de qualité mobilisant les acteurs artistiques et culturels du territoire
- S'appuyer sur la Microfolie de Gouzon pour intégrer les pratiques numériques

Il s'agit de la 6e édition du CTEAC. Les éditions précédentes ont porté sur : les arts du spectacle, les écritures, la mémoire / sport et culture, l'appropriation du territoire, la vérité et les complicités rurales.

Calendrier et modalités

Forum en ligne - Mercredi 31 mars 2026, 17h–18h30

Un forum d'information en ligne est organisé pour présenter le CTEAC et répondre à vos questions.

Il réunira des représentants de :

- L'Académie de Limoges / Rectorat
- La DRAC Nouvelle-Aquitaine
- La Communauté de communes Creuse Confluence (culture, enfance, jeunesse)
- Des enseignants et directeurs d'écoles et de collèges du territoire
- Des artistes et partenaires culturels du CTEAC
- La FOL 23 et autres partenaires essentiels

Inscription au forum

Pour recevoir le lien et le programme détaillé, envoyez votre demande à :
cteaccreuseconfluence@creuseconfluence.com

Date limite de dépôt

Mardi 15 avril 2026 avant minuit adresser par mail à cteaccreuseconfluence@creuseconfluence.com

Composition du dossier

Votre dossier de candidature devra comprendre :

- Une **note d'intention spécifique** à cet appel à projets (grandes lignes du projet uniquement) – à télécharger sur creuseconfluence.com
- Un **CV récent** (un CV par artiste si plusieurs artistes impliqués)
- Éventuellement **d'autres documents** illustrant votre pré-projet ou vos réalisations passées en EAC : liens vidéo, documents écrits ou iconographiques (3 pages maximum)

Critères d'éligibilité

Le projet doit :

- Avoir une portée territoriale
- Construire des liens entre différents publics : être intergénérationnel et/ou interdegrés, inter-associatif, inter-villes, inter-professions, inter-clubs...

Calendrier des étapes

Étape 1 : Sélection par le Comité Technique

20 avril 2026

Les projets reçus sont présentés et sélectionnés. Vous êtes informé(e) de la décision le 21 avril 2026.

Étape 2 : Diffusion aux structures partenaires

22 avril 2026

Les projets retenus sont envoyés aux structures éducatives, sociales, associatives, culturelles, sportives, communales et intercommunales du territoire.

Étape 3 : Construction du projet final - Mai 2026

Les artistes sont mis en contact avec les responsables des structures intéressées. Ensemble, vous

construisez le projet final (financier, logistique, humain) et remplissez la fiche projet CTEAC (à télécharger sur creuseconfluence.com).

Personnes ressources pour vous accompagner :

- **Référentes CTEAC Creuse Confluence :**
Laurence GUIROUX - 06 66 94 59 19
& Martine DOREL BRAQUET,
cteaccreuseconfluence@creuseconfluence.com
- **Référents DRAC Nouvelle Aquitaine :**
David REDON, Conseiller action culturelle
et territoriale, Département de la Creuse,
david.redon@culture.gouv.fr
Ophélie Hacquemand, assistante de M. REDON,
ophelie.hacquemand@culture.gouv.fr
- **Référents DAAC Rectorat de Limoges :**
Jean-François Le VAN, DAAC
hien.le-van@ac-limoges.fr
Catherine MOURNETAS, Cheffe de pôle EAC,
site de Limoges,
catherine.mournetas@ac-limoges.fr
- **Pour les projets impliquant des élèves de
maternelle ou primaire :**
Conseiller Pédagogique de Circonscription :
Jean-François BRUZAC - 05 87 86 61 01 -
jean-françois.bruzac@ac-limoges.fr

Étape 4 : Comité de pilotage - Mercredi 3 juin 2026 (date indicative)

Validation de l'ensemble des projets de la 6^{ème} édition du CTEAC. En cas de non-sélection finale, vous en serez informé(e) à partir du 5 juin.

Étape 5 : Saisie sur la plateforme ADAGE Mi-juin 2026

Les projets impliquant des écoles maternelle et/ou primaires sont saisis sur ADAGE pour candidater aux aides financières et pédagogiques du rectorat.

Étape 6 : Réponse définitive - 30 juin 2026

Septembre 2026 – Juillet 2027 : Mise en œuvre des projets

Crédits photographiques :

1. Le peintre Jackson Pollock en pleine création artistique. Source : <https://www.britannica.com/biography/Jackson-Pollock/Poured-work>
2. Femme, vie, liberté. Source : <https://www.celles-qui-osent.com/femmes-iran-voile/>
3. « Duos improbables » de Claire Durand-Drouhin
Source : <https://www.journal-laterrasse.fr/duos-improbables-de-claire-durand-drouhin/>

